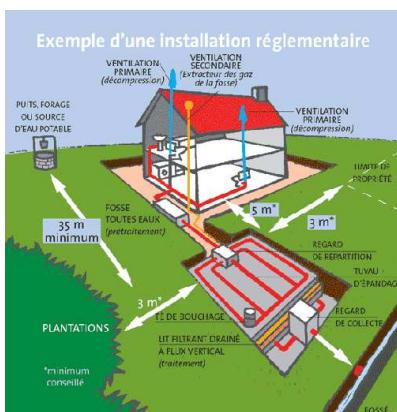


Pour s'assurer de réaliser une installation ANC dans les règles de l'art et intégrer la Charte qualité



ANC - MAC Mise à jour des connaissances + initiation

Objectifs:

- Mettre à jour ses connaissances réglementaires en A.N.C.
- Découvrir ou améliorer sa connaissance des modalités de mise en place des filières agréées
- Connaître les critères de choix des filières
- Anticiper les contraintes d'entretien dès la conception du projet

Contenu:

- Arrêté «prescriptions techniques » du 7 septembre 2009 modifié
- Arrêté « contrôle » du 27 avril 2012
- DTU 64.1 de août 2013
- Conséquences techniques de ces arrêtés pour les entrepreneurs
- Filières agréées : conditions de pose et d'entretien

- **Date INITIATION: 20 et 21 janvier 2022**
- **Date MAC: 20 janvier 2022.**

Bulletin à retourner à CAPEB AUBE, accompagné d'un chèque à l'ordre de OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU de 693€ HT pour 2 jours et 346.50 € pour 1 jour.

PARTICIPANTS

Entreprise :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de Siret : NAFA :

Pour les salariés, merci de nous fournir un bulletin de salaire + date de naissance

Tél : Fax :

Pour les Non-salariés : Attestation URSSAF CFP

Nom	Prénom	Statut : Chef d'Entreprise, Gérant-salarié, Salarié, Conjoint	Dépend de : FAFCEA, CONSTRUCTYS-11 / +11, Autre

Prise en charge de la formation :

- Artisans : 25€/ heure de formation
 - Salariés (ent.-11) : 25€/ heure de formation + indemnisation des salaires : 13 €/h (plafond)
- sous réserve des critères 2022.*

Cachet de l'entreprise et signature

Date : ____ / ____ / ____